

Le 18 Août 2021,

COMMUNICATION de JACCAR Holdings

A la suite du vote positif des comités des créanciers le 12 Juillet 2021, la société a soumis son plan de sauvegarde au Tribunal de Commerce de Marseille réuni en audience le 28 Juillet. Le plan de sauvegarde a été homologué par le Tribunal par jugement du 11 août 2021.

Le plan d'une durée maximum de quatre ans prévoit la cession progressive de tous les actifs de JACCAR Holdings, et l'attribution du produit de la vente aux créanciers [le surplus de dette résiduelle étant alors cédé pour un euro à JACCAR Holdings ou à ses actionnaires].

L'exécution de ce plan sera assurée par M. Philippe Soulié, Nouveau Président de JACCAR Holdings, M. Jacques de Chateauvieux ayant démissionné de ses mandats dans la société, toutes les filiales et sous filiales.

Les dernières restructurations ont permis aux activités de ses filiales de se stabiliser et leurs perspectives sont partout favorables, dans un contexte qui demeure à court terme influencé par la pandémie.

Le plan retenu par JACCAR Holdings a essentiellement pour but de donner le meilleur avenir possible aux activités, favoriser la protection des emplois, rechercher un actionariat pérenne pour les sociétés du portefeuille, et ainsi d'éviter une liquidation judiciaire préjudiciable aux créanciers et à nos entreprises.

Following the approval of its creditors committee on July 12, the company has submitted its Safeguard Plan to the Commercial Court of Marseille on July 28. The Plan has been homologated by a judgment issued on August 11, 2021

The Plan has a maximum duration of 4 years, and provides for a progressive disposal of all of Jaccar Holdings' assets, with all proceeds going to the creditors.

The Plan will be carried out by the New Chairman and CEO of Jaccar Holdings, M. Philippe SOULIE. M. Jacques de Chateauvieux has resigned from all its mandates in Jaccar Holdings and all its subsidiaries.

Thanks to the restructuring successfully completed, the businesses of the group are now stabilized, and their outlook is favorable everywhere, in a context which remains influenced by the pandemic .

The Plan designed by Jaccar Holdings is primarily intended to give a positive future to all its activities, protecting employment, ensuring a sustainable shareholder base for all subsidiaries, and thus avoiding a court liquidation, detrimental to our creditors and our businesses.